

COMPTE RENDU CVS DU 06 FEVRIER 2025Etabli le : 10/02/2025
Par : C. CLARENC**CONSEIL DE LA VIE SOCIALE****Date : 06 février 2025***Membres / Liste de diffusion*

| NOMS | En qualité de | Etait* |
|---------------------------|--|---------------|
| M. COPEZ Raymond | Président Représentant des résidents (titulaire) Jallans | Présent |
| Mme NORMAND Monique | Représentante des résidents (titulaire) Jallans | Excusée |
| M. MORICE Thierry | Représentante des résidents (titulaire) Jallans | Présent |
| Mme BELHOMME Bernadette | Représentante des résidents (suppléante) Fédé | Présente |
| M. DOUSSE Bernard | Représentant des résidents (suppléant) Fédé | Présent |
| Mme TEILLARD Sylvie | Représentante des familles (titulaire) Fédé | Présente |
| M. FERRE Jackie | Représentant des familles (titulaire) Fédé | Présent |
| M. PETIT Jean Claude | Représentant des familles (suppléant) Fédé | Présent |
| M. BOSCHET Jean Pierre | Représentant des familles (suppléant) Jallans | Présent |
| M. CLARENC Guy | Représentant des familles (titulaire) Jallans | Présent |
| Mme ANCERNE Astride | Représentante du personnel (suppléante) Fédé | Excusée |
| Mme MONTERO Stéphanie | Représentante du personnel (titulaire) Jallans | Absente |
| Mme RAYNAL Nadège | Animatrice de l'EHPAD/USLD Jallans | Présente |
| Mme CHAMBRIER Nathalie | Animatrice de l'EHPAD Fédé | Présente |
| Mme MATIP Paulette Yvonne | Directrice Adjointe | Présente |
| M. BESSON Laurent | Médecin coordonnateur | Présent |
| Mme NICOLLE Christelle | Chargée des relations avec les usagers | Présente |
| Mme CHESNIN Soizick | Cadre de Santé EHPAD Fédé | Présente |
| Mme MENAGER Elsa | Cadre de Santé EHPAD Jallans | Présente |
| Mme RIFLET Aurélia | Psychologue | Présente |
| M. MERMBERG Boris | Psychologue | Excusé |
| Mme LUKANU SHEMBO Grace | Secrétaire EHPAD Jallans | Présente |
| Mme CLARENC Claudine | Secrétaire EHPAD Fédé | Présente |

COMPTE RENDU CVS DU 06 FEVRIER 2025Etabli le : 10/02/2025
Par : C. CLARENC

L'ordre du jour est constitué majoritairement par les questions des membres du CVS : résidents et représentants des familles.

Les trois derniers points sont institutionnels.

Ouverture de la séance par le Président du CVS.

Ordre du jour proposé par les membres du CVS:

1. *L'Animation et leur adaptabilité avec la maladie d'Alzheimer.*

Un représentant des familles de Fédé demande dans quelle mesure les animations peuvent-elles être adaptées aux résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ? L'animatrice de Fédé répond que cela dépend du degré de la maladie. Certains résidents peuvent participer aux animations ou bien il peut y avoir une prise en charge individuelle.

L'art thérapeute intervient aussi auprès de certains résidents. La Cadre de Jallans précise que cet agent est à 50% sur un poste d'IDE à Jallans et à 50% sur un poste art thérapeute à Fédé, Jallans et Nogent.

Il y a aussi la médiation animale une fois par mois.

Une représentante des familles de Fédé évoque « Snoezelen ». Les intervenants venaient de l'extérieur et cela était financé par Malakoff. La Directrice des EHPAD est en contact avec la Conférence des financeurs pour voir s'ils souhaitent se positionner sur ce projet. Ces ateliers sont très bénéfiques, c'est une valeur ajoutée.

A la question d'un représentant des familles de Fédé qui demande s'il y a des problèmes de finances pour les animations, l'animatrice de Fédé répond qu'il y a un budget animation qui permet de financer les spectacles, les ateliers pâtisserie, les sorties et les cadeaux offerts aux résidents (à Noël, pour la fête des Mères et pour la fête des pères).

L'animatrice de Jallans ajoute que ce budget finance aussi l'achat des chocolats offerts à Noël.

COMPTE RENDU CVS DU 06 FEVRIER 2025Etabli le : 10/02/2025
Par : C. CLARENC

La représentante des familles de Fédé dit qu'il n'y a pas de possibilité d'animation individuelle pour les résidents présentant la maladie d'Alzheimer à Fédé. À Jallans il y a une salle spécifique.

La Directrice des EHPAD répond que ces doléances sont justifiées mais cette problématique n'est pas seulement liée à Fédé mais dans toute la France.

La Psychologue ajoute que dans les deux EHPAD beaucoup de résidents ont des troubles cognitifs. Il faut donc prendre en compte la fatigue et le désintérêt des résidents.

Les résidents n'ont parfois pas l'envie d'y aller mais les familles sont insistantes. Il faut prendre en considération le désir du résident. Dans le PAP, les activités occupationnelles des résidents sont notées dans la sphère activités.

2. Bilan d'avancement des actions actées lors du précédent CVS :

Remplacement fauteuil.

La Cadre de Jallans dit que 20 fauteuils gériatriques ont été livrés au mois de décembre.

Concernant les fauteuils de l'entrée qui présentaient des tâches et donc renvoyaient une mauvaise image, ils ont été nettoyés par l'ancienne secrétaire.

Remplacement panneau d'affichage dédié CVS.

Le panneau est en place, à Fédé et à Jallans.

Identification des personnels.

L'ancienne secrétaire de Jallans a préparé ce document, la Cadre va le rechercher.

COMPTE RENDU CVS DU 06 FEVRIER 2025Etabli le : 10/02/2025
Par : C. CLARENC***Accès aux documents officiels via le portail web de l'hôpital.***

Un représentant des familles de Jallans a pris contact avec la personne chargée de la communication au sein du centre Hospitalier afin que ces documents soient disponibles sans publicité. Il n'y a pas de problème technique mais certains documents ont peut-être une taille trop importante.

3. L'accès au compte rendu de l'évaluation externe de l'EHPAD (Hôpital: OK, USLD : partiel, EHPAD : néant).

Il y a du retard dans la mise à disposition de ce document sur le site de l'HAS. La Directrice des EHPAD mettra le rapport à disposition des familles.

4. Bilan attendu sur la fréquence des douches, jugée insuffisante.

La Cadre de Jallans dit que toutes les chambres de Jallans sont équipées d'une douche à l'italienne. Les résidents ont une douche tous les quinze jours. Pour les résidents en demande, il peut y en avoir une par semaine. C'est lié au manque de personnel.

Mais un travail est en train d'être réalisé afin que les douches ne soient pas proposées uniquement le matin mais aussi l'après-midi ou le soir. La Cadre de Fédé confirme que cette problématique est liée au manque d'effectif.

5. Temps accordé aux résidents pour le repas.

L'entrée, le plat et le dessert sont livrés en même temps. Le plat est donc froid. Un représentant des familles de Jallans dit que pour les repas du soir livrés en chambre sont retirés très rapidement, ce qui stresse les résidents. Ils ont le sentiment de ne pas avoir le temps de manger car le personnel vient voir s'il peut récupérer les plateaux parfois avant que le résident n'ait fini son repas.

La Cadre de Jallans répond qu'il y a une contrainte horaire et pas d'hôtelières à Jallans. Les résidents préfèrent manger en chambre le soir. Un représentant des familles de Fédé propose la mise de cloche sur l'assiette du plat chaud afin de le maintenir chaud.

COMPTE RENDU CVS DU 06 FEVRIER 2025Etabli le : 10/02/2025
Par : C. CLARENC

Il ajoute que l'alimentation est un sujet important ainsi que l'animation et l'hygiène. Il ajoute que l'hôtellerie est une prestation payée par l'utilisateur.

Pour les petits déjeuners la Cadre de Jallans souhaiterait l'achat de chariots comme ceux du CH, ce qui permettrait de garder le petit déjeuner chaud.

La Directrice des EHPAD explique la notion des crédits non reconductibles octroyés par l'ARS aux EHPAD. S'ils sont attribués cette année, ils seront fléchés à l'achat de tels chariots. La Cadre de Jallans précise qu'il en faudrait 5 pour sa structure.

6. *Suivi du non fonctionnement du distributeur de boissons à Jallans.*

La Cadre de Jallans dit que le distributeur de boissons est un vieil appareil. Il n'y a plus de distributeur de friandises car ce dernier a été vandalisé plusieurs fois et au vu de ces événements la société n'a pas souhaité réinstaller cette machine.

La personne chargée de la relation avec les usagers dit qu'elle contacte souvent cette société pour des problèmes de non fonctionnement.

Un représentant des familles de Jallans demande s'il ne serait pas possible de mettre une affiche indiquant que le distributeur est hors service. Cela va être fait.

Lorsque le distributeur est en panne en semaine c'est la secrétaire qui contacte la Société. Si la panne survient le week-end les familles peuvent appeler au numéro indiqué sur la machine.

7. *Nourriture EHPAD Fédé.*

Un représentant des résidents de Fédé dit que les repas ne sont pas bons, il donne l'exemple de pommes de terre pas cuites et froides servies un samedi. Les carottes sont dures. Il y a trop de nourriture dans l'assiette, pas la place de couper les aliments et les résidents en laissent. La Psychologue dit que la présentation est importante.

L'animatrice de Fédé dit que les hôtelières font remonter les remarques des résidents auprès de la cuisine par mail.

Il faudrait que ce soit fait systématiquement. Après les repas le personnel devrait noter ce qui a été ou non apprécié.

COMPTE RENDU CVS DU 06 FEVRIER 2025Etabli le : 10/02/2025
Par : C. CLARENC

Plusieurs fois par an, il y a une commission des menus à laquelle participent le responsable de la cuisine, la diététicienne, les hôtelières et des résidents. Il n'y a pas de compte rendu de ces commissions.

Un représentant des familles de Fédé dit qu'il y a du mieux. Il ajoute « un bon repas peut effacer beaucoup de choses mais peut aussi aggraver, à contrario ».

L'animatrice de Jallans organise des repas à thème ; les résidents sont friands de tels repas. Les tables sont décorées....

La représentante des familles de Fédé dit que certains agents mettent par exemple une autre assiette sur l'assiette du plat afin qu'il reste chaud. L'animatrice de Jallans est seule. La Cadre met à sa disposition deux agents les jours de ces animations. Ces agents reviennent sur la base du volontariat et sont en civil. Ce qui est agréable pour les résidents et le contact avec ces derniers est différent.

L'animatrice de Fédé organise des repas raclette, tartiflette et des ateliers pâtisserie. Lors de ces ateliers, les résidents confectionnent des gâteaux qui sont servis aux résidents lors des goûters d'anniversaire.

Un représentant des résidents de Fédé dit que quand c'est le personnel habituel il n'y a pas de problème. Quand ce sont des agents d'un autre service il y a des problèmes de chauffe.

Un représentant des familles de Fédé suggère que le responsable de la cuisine soit invité à un prochain CVS.

La Directrice des EHPAD va mettre en place un outil pour faire une évaluation chaque semaine.

Un représentant des familles de Fédé dit qu'il voit « la rigidité à ne pas se poser les questions, ce n'est pas bon. Il est très sceptique. On en parle pendant les réunions mais après ? Comment positionner le point repas dans la vie des personnes hébergées ? On est sûrs que trois fois par jour le personnel est auprès du résident ».

Un représentant des familles de Fédé s'interroge sur la conduite à tenir en cas de troubles digestifs suite à un repas. Réponse du médecin coordonnateur, un repas est toujours gardé pour analyse si intoxication.

Un représentant des familles de Jallans dit que la boîte à Zoom serait une très bonne idée, cela met de la vie et montre les animations.

COMPTE RENDU CVS DU 06 FEVRIER 2025Etabli le : 10/02/2025
Par : C. CLARENC

8. Le Turn-over du personnel.

Un représentant des familles de Jallans dit que les résidents sont perturbés par le changement du personnel ainsi que par les changements de plan de table.

Un représentant des familles de Fédé est adepte de la rotation du personnel afin de permettre à celui-ci de respirer, mais c'est déstabilisant pour partie.

Il dit que c'est difficile de s'occuper de personnes âgées et que c'est peut-être aux familles de dire les choses, de les signaler au bon moment. Il ajoute que les choses bougent et changent.

La représentante des familles de Fédé pense que c'est une aide quand le personnel connaît le résident, c'est rassurant pour tout le monde.

Le Médecin coordonnateur explique que le comportement de certaines familles n'est pas adapté avec le personnel. Les soignants sont agressés. Le cas échéant, une rencontre pluridisciplinaire est organisée avec lesdites familles.

En cas d'agression du personnel envers un résident il faudrait le signaler le plus rapidement possible aux Cadres de santé. Dans ce cas la Cadre fait un rapport et convoque l'agent.

La Directrice des EHPAD précise qu'en fonction de la gravité des faits, une déclaration est faite à l'ARS.

La représentante des familles de Fédé fait savoir qu'il est favorable pour le remaniement des binômes.

Un représentant des familles de Fédé demande ce qu'il en est de la stabilisation du personnel à Fédé ? La Cadre répond que des contrats ont été arrêtés. Pour le recrutement, ce sont des personnes qui expriment la volonté de travailler avec des personnes âgées, du personnel qualifié ou qui monteraient en compétence.

La représentante des familles de Fédé demande si les familles sont prévenues après la chute d'un résident.

Après une chute, une fiche de déclaration de chute est remplie et l'IDE doit prévenir la famille. Ce n'est pas toujours fait et cela devrait l'être.

COMPTE RENDU CVS DU 06 FEVRIER 2025Etabli le : 10/02/2025
Par : C. CLARENC

9. L'ouverture prochaine de l'unité à Fédé (nombre de personnel, surveillance).

La Cadre de Fédé ne peut pas apporter de réponse à cette question. La Directrice des EHPAD dit que l'UVP a été initiée en 2024 par la direction des soins. Elle a découvert ce projet ainsi que le Médecin coordonnateur en même temps que les familles lors de sa présentation à un CVS extraordinaire organisé à cet effet.

La Directrice des EHPAD et le Médecin coordonnateur doivent élaborer respectivement le projet paramédical et médical. Le projet paramédical sera travaillé avec les équipes.

Le projet UVP n'a pas été formalisé par les initiateurs. En l'absence de la formalisation, tout est à élaborer.

Un représentant des familles de Fédé dit que les travaux sont pratiquement finis.

Le Médecin coordonnateur explique qu'il faudrait du personnel spécifique dédié, à moyens constants sans embauche, or c'est impossible pour faire tourner ladite unité.

La représentante des familles de Fédé est rassurée.

Le Médecin coordonnateur dit que le personnel est en difficulté et le but n'est pas d'en rajouter.

Ordres du jour institutionnel :

1. *Projet EPAC (Etablissement Public Autonome Communal).*

La Directrice des EHPAD informe les personnes présentes qu'un EPAC a été constitué, les accords sont signés. Rien ne change pour le personnel, agent de la Fonction Hospitalière.

Il y aura désormais un Conseil d'Administration présidé par Monsieur le Maire et des représentants des personnes bénéficiaires des prestations.

Sans consensus sur la manière d'élire les représentants du CVS au CA de l'EPAC, et du fait que ce point ne figurait pas à l'ordre du jour du CVS du 06/02/2025 dont la programmation était antérieure, un CVS extraordinaire est prévu le jeudi 20 février 2025, selon l'article :

« Article R315-12 Modifié par décret n° 2005-1260 du 4 octobre 2005 – art. 1 () JORF 7 octobre 2005

COMPTE RENDU CVS DU 06 FEVRIER 2025Etabli le : 10/02/2025
Par : C. CLARENC

« Les membres des conseils d'administration mentionnés au 4° de l'article R. 315-6 et au 4° de l'article R ; 315-8 **sont élus, au sein du ou des conseils de la vie sociale ou des instances de participation, parmi les représentants des personnes bénéficiaires des prestations** ou, en l'absence de ces représentants, parmi ceux de leurs familles ou de leurs représentants légaux. Les élections des représentants des personnes bénéficiaires des prestations sont organisées par le directeur de l'établissement. Le vote par correspondance est admis. »

2. Etat capacitaire Fédé validé par l'ARS.

Une proposition de transformation de chambres doubles en chambres simples a été validée par la DG du CH et acté par l'ARS. La capacité de Fédé va passer de 171 lits plus 2 HT à 161 lits dont 2 HT.

Le rafraichissement des couloirs se poursuit. Le prochain service concerné par ces travaux est Val de Loir étage. Les familles des résidents concernés par ces travaux ont été prévenues.

Lorsque les travaux de ce service seront achevés le réaménagement des chambres sera préparé. Cela se fera avec les équipes. Le résident qui était en chambre seule intègrera une chambre seule.

Un représentant des familles de Fédé demande ce qu'il en est des effectifs ? La Directrice des EHPAD répond qu'en l'absence du CPOM, se sont les effectifs de la CTP qui restent d'actualité.

La Cadre de Fédé rappelle la contrainte de l'enveloppe budgétaire.

Le Médecin coordonnateur ajoute que s'il y a une montée en puissance, il y aura des recrutements.

Un représentant des familles de Fédé demande pourquoi on ne vient pas à Fédé ?

C'est la tendance dans tous les EHPAD. Il n'y a pas de liste d'attente, pas de dossiers en attente et pas de commission d'admission.

Le représentant des familles de Fédé demande si c'est national ? Le Médecin coordonnateur répond que les derniers résidents entrés sont pratiquement des fins de vie.

COMPTE RENDU CVS DU 06 FEVRIER 2025Etabli le : 10/02/2025
Par : C. CLARENC

3. Mise en place Café Géronto.

C'est un temps d'échange proposé par les psychologues et le Médecin coordonnateur, pour tous les professionnels et sur la base du volontariat. Il dure une demi-heure. Les agents viennent avec une problématique. Débuté en novembre 2024 à Fédé, la fréquence est une fois par mois alternativement à Fédé et à Jallans. La Psychologue explique le bon fonctionnement et les bienfaits du dispositif.

Depuis le démarrage, 3 temps d'échange à Fédé et 2 à Jallans, pas de compte rendu ni de feuille d'émargement, sans la présence de la direction. À la suite de chaque rencontre, le Médecin coordonnateur fait un mail aux personnes concernées si problématique identifiée. 23 agents présents lors du dernier Café Géronto de Fédé.

Un changement de nom pour ce temps d'échange est envisagé afin qu'il reflète mieux ce moment.

4. Questions diverses

Un représentant des familles de Fédé demande s'il est possible d'avoir la clé des chambres. La Cadre répond par l'affirmative sous condition que ce soit pour une chambre seule. Le Médecin coordonnateur explique que certaines personnes s'introduisent dans les chambres des autres. La Psychologue dit qu'à Jallans un résident a demandé une clé pour sa chambre et cela a été fait.

La représentante des familles de Fédé demande si le PAP est réalisé après chaque entrée. La Psychologue répond que c'est difficile à Fédé. Le représentant des résidents de Fédé signale que la télécommande du poste de télévision de la tisanerie de Beauce rez-de-chaussée a disparu. Une télécommande pourra être achetée.

Les ordres du jour ayant été traités le Président lève la séance à 16h.



Mme MATIP Paulette Yvonne
Directrice Adjointe

M. COPEZ Raymond
Président du CVS